

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Déménagement humanitaire

MAG veut recruter un Assistant(e) Technique Terrain

MAG est une organisation internationale humanitaire non lucrative reconnue mondialement pour son ... • (Page 05)

Développement des services

IFC et Orange Bank Africa s'engagent en faveur de l'Afrique de l'Ouest

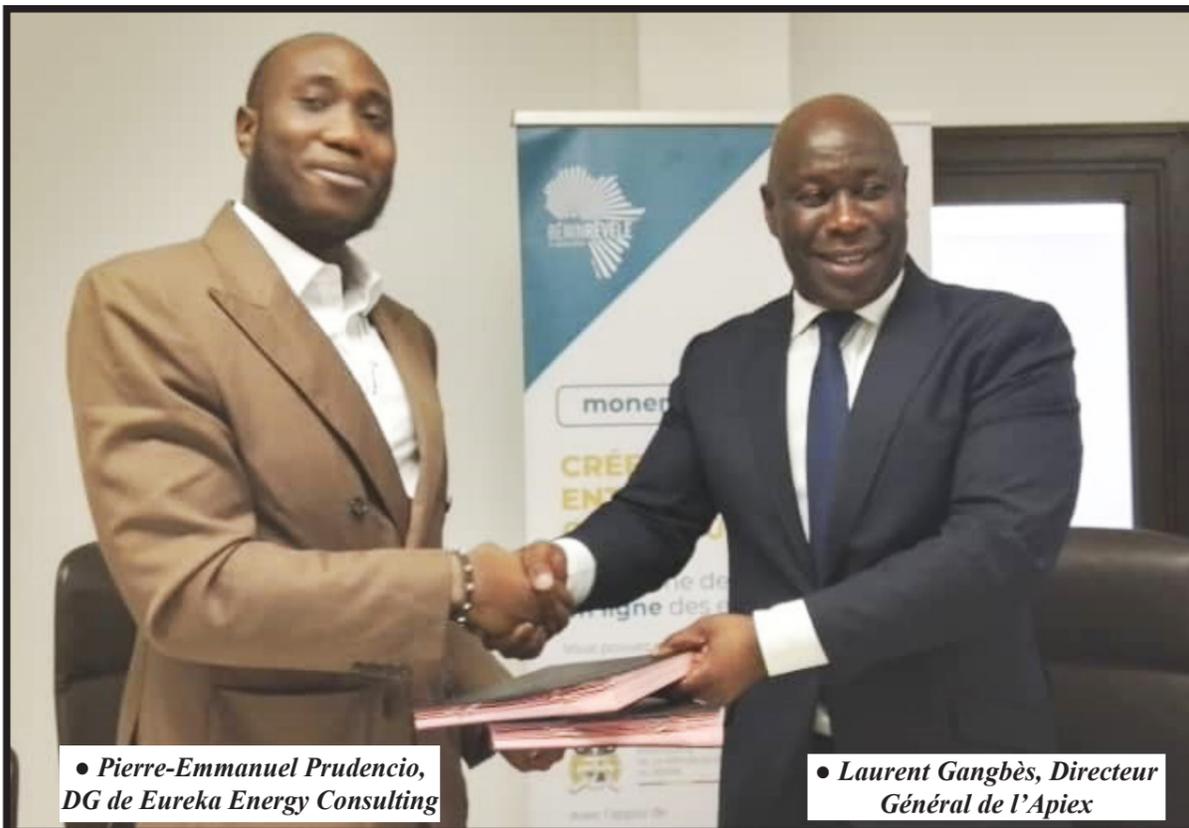
La Société financière internationale, (IFC en anglais) a annoncé la signature d'un partenariat avec ... • (Page 11)



Signature d'un accord avec l'APIEX

• (Page 03)

Eureka Energy Consulting s'installe au Bénin



• Pierre-Emmanuel Prudencio, DG de Eureka Energy Consulting

• Laurent Gangbès, Directeur Général de l'Apiex

Fonds de protection des épargnants

• (Page 04)

Les acteurs du marché financier valident le cadre réglementaire

Développement Durable

Le Bénin, premier pays africain bénéficiaire d'une analyse détaillée

Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) publie son premier rapport de référence sur les ... • (Page 11)

Aménagement hydro-agricole

Etudes complémentaires sur 8000 hectares

Au menu du conseil des ministres du mercredi 13 juillet 2022, une communication sur une mission de maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de ... • (Page 10)

Location de véhicules

Mines Advisory Group cherche des prestataires

Mines Advisory Group (MAG), l'organisation Internationale Non Gouvernementale vous invite à soumettre une proposition portant sur les prestations ... • (Page 05)

Examen de fin d'année

Bac 2022, 59% de taux d'admissibilité au plan national

Les candidats au Baccalauréat 2022 sont désormais fixés sur leur sort. Le Directeur de l'Office du Bac a proclamé ... • (Pages 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

Sécurité maritime dans le Golfe de Guinée

Une nouvelle stratégie contre les incidents de piraterie

Le Bureau maritime international (IMB) a enregistré 12 incidents contre des navires dans le Golfe de Guinée au premier semestre 2022. Alors que la zone continue d'enregistrer un nombre important d'incidents de piraterie, les décideurs se penchent à nouveau sur le sujet. Une coalition des plus grandes organisations mondiales du transport maritime s'est jointe aux autorités publiques nigérianes pour lancer, le 11 juillet, une nouvelle stratégie pour mettre fin à la piraterie et aux enlèvements dans le Golfe de Guinée.

• Félicienne HOUËSSOU

Mettre fin à la piraterie, aux vols à main armée et aux enlèvements dans le golfe de Guinée, c'est l'objectif de la nouvelle stratégie élaborée par l'association internationale des armateurs (ICS), le Bimco, l'association des armateurs pétroliers Intertanko et vraciers Intercargo, et l'Ocimf qui regroupe les affréteurs pétroliers, avec des représentants de la marine nigérienne et de l'agence nigérienne de sécurité maritime (Nimasa). L'ambition stratégique de la coalition est d'éliminer la piraterie dans le golfe de Guinée, de sécuriser les routes commerciales, de rassurer les équipages et de soutenir les communautés locales. Bien que le centre de signalement de la piraterie du Bureau maritime international constate une baisse globale de la piraterie mondiale en 2021, les niveaux de menace dans la région restent élevés. De janvier à juin 2022, l'IMB a annoncé 12 incidents signalés dans le golfe de Guinée. Le dernier rapport de l'IMB a enregistré 58 incidents de piraterie contre des navires, contre 68 incidents au cours de la même période de 2021. Les incidents se décomposent en 55 arraisonnements, deux tentatives d'attaque et un détournement. Bien qu'il n'y ait eu aucun enlèvement d'équipage au cours du premier semestre 2022, 28 équipages ont été touchés par des attaques, dont 23 équipages pris en otage et cinq équipages menacés. 30 vraciers ont été ciblés sur la période, ainsi que 18 pétroliers, cinq porte-conteneurs et cinq autres navires.



32 des navires étaient ancrés, 19 étaient à la vapeur et sept étaient amarrés lorsqu'ils ont été attaqués. « IMB PRC salue les actions rapides et positives de la marine italienne qui ont sans aucun doute permis de sauver l'équipage et le navire. Il exhorte les agences d'intervention côtière et les marines internationales indépendantes à poursuivre leurs efforts pour s'assurer que ce crime est traité en permanence dans ces eaux qui représentent 74% des équipages pris en otage dans le monde », a déclaré l'IMB dans son rapport semestriel.

Zoom sur les autres régions

Aucun incident n'a été signalé dans le golfe d'Aden, qui comprend la côte somalienne autrefois tristement célèbre. L'IMB a averti que les pirates somaliens ont toujours la capacité de lancer des attaques et a exhorté les navires transitant par la zone à suivre les conseils des meilleures pratiques de gestion (BMP), un guide pour le renforcement et l'exploitation des navires dans les zones à haut risque. La piraterie reste une menace dans le détroit de Singapour, où les 16 in-

cidents signalés ont abouti à des arraisonnements réussis, représentant plus d'un quart des incidents dans le monde au cours du premier semestre de l'année. « Bien qu'ils soient considérés comme des crimes opportunistes de bas niveau, les équipages continuent d'être à risque avec des armes signalées dans au moins six incidents », indique le rapport. L'archipel indonésien au sens large a connu une légère augmentation des incidents signalés. C'est la première fois que cela se produit depuis 2018. Cinq navires ont été arraisonnés au mouillage, un à quai et un à la vapeur, contre un total de cinq incidents au premier semestre de l'année dernière. « Non seulement c'est une bonne nouvelle pour les gens de mer et l'industrie du transport maritime, mais c'est aussi une bonne nouvelle pour le commerce qui favorise la croissance économique. Mais les zones de transfert de risque et la communauté maritime doivent rester vigilantes », a déclaré le directeur de l'IMB, Michael Howlett. Il encourage les gouvernements et les autorités d'intervention à poursuivre leurs patrouilles qui créent un effet dissuasif.

AUX DECIDEURS...

La face cachée de Dubaï

Dubaï révèle son visage inhumain avec le scandale du siècle dénommé porta potty. Derrière les gratte-ciels, la beauté de Dubaï se trouvent des pratiques ahurissantes, avilissantes et incommodes au bon sens. Les femmes qui ont accepté de se chosifier mènent avec ou contre leur gré une vie paradoxale entre le jour et la nuit. En journée, elles roulent avec des hommes hyper riches, dans leurs yachts, voitures de luxe insolent. Elles volent dans leurs jets privés lorsque la lumière de la caméra clignote. Elles publient des images élégantes sur les réseaux sociaux à l'admiration des jeunes naïfs et crédules. Dubaï, c'est a priori une destination de rêve avec ses gratte-ciels imposants à l'architecture futuriste, ses hôtels princiers, ses vitrines bien achalandées, ses richissimes hommes d'affaires; de quoi faire tourner la tête dans cet eldorado du bling bling, des strass et paillettes. Mais, derrière ce visage apparemment paradisiaque, se cachent des plaisirs mondains d'une rare immoralité, qui dépasse tout entendement humain. L'affaire "Porta Potty" révèle que Dubaï, c'est le symbole de la tragédie d'un monde qui s'effondre; le monde à l'envers où on n'a que faire des valeurs, en se laissant téléguidé par ses instincts les plus grégaires et pervers, au nom du dieu-argent. Sinon comment comprendre que de jeunes filles, adeptes de la facilité, puissent livrer leur intimité aux chiens, aux chevaux, aux chameaux ? Pour des liasses de billets, on se livre à des relations contre-nature, à la zoophilie ! Pour de l'argent, on est prêt à transformer sa bouche en fosse septique.

Dubaï Porta Potty est un véritable réseau de proxénètes qui convoient sur la capitale des Emirats, les femmes qui se font appelées des coachs, des influenceuses, des instagrameuses, des tiktokeuses, des Miss, bref celles qui, à travers des images publiées sur les réseaux sociaux, exhibent une vie de luxe ou ont tendance à vivre leurs rêves au-delà de leurs moyens. Et les fameux influenceurs ne sont pas exclus du lot. A Dubaï elles sont logées dans des hôtels de luxe, font leur déplacement en voitures de luxe, mangent dans des restaurants huppés, font des balades en mer sur des yachts, font du shopping dans des magasins de marque après avoir fait un voyage sur Air Emirates en Class business. Contrats à l'appui, elles repartent dans leur pays d'origine les poches pleines de dollars et de présents de toutes sortes. Tout ceci est beau. Mais le revers de la médaille est le traitement que ces riches princes du Qatar leur infligent jusqu'au déshonneur et à la perte de dignité. Elles s'enferment ainsi dans un cercle vicieux avec l'épée de Damoclès suspendue sur leur tête. Il est un secret de Polichinelle que dans les riches pays du Golfe, la race noire est chosifiée, les Asiatiques pauvres sont exploités comme des bêtes de somme, corvéables à merci.

Dans les pays du Golfe, comme beaucoup ne le savent pas, pour y séjourner, il faut avoir un parrain originaire du pays d'accueil qui répond de vous. Et ce parrain dispose d'un droit de vie et de mort sur vous. Il confisque passeport et biens du protégé qui devient son obligé à qui tous les sévices sont permis. Vous avez été sans doute horrifiés par les témoignages des Africaines qui sont passées à tabac, enchaînées, dormant à même le sol et dont certaines ont perdu la vie dans l'indifférence générale des autorités des pays d'accueil. Au Qatar la bêtise et l'inhumanité ont fait découvrir au monde que ces princes richissimes défèquent sur le corps des femmes, dans leurs bouches et leur font avaler ces saletés. Ils leur pissent dessus et dans la bouche et le summum les font coucher avec des chameaux, des chiens et leurs enfants de bas âge. Quelle horreur !

Ces monstres au visage humain croient en un Dieu qu'ils prient 5 fois par jour espérant un paradis dans lequel leur dieu créateur les comblera de grâces et de bénédictions. Comment un dieu dont on dit qu'il a créé tous les êtres humains sans distinction de races à son image, peut-il accorder le paradis et son amour à certaines de ces créatures qui agissent de la sorte contre d'autres de ses progénitures ? Selon Ruthy, une critique sociale a fait un compte-rendu détaillé de cette pratique. Dans la vidéo, elle explique comment certaines Ghanéennes et Nigériennes ont des relations sexuelles avec des lions domptés appartenant à certains de ces Arabes à Dubaï pour 30.000 dollars. Je perds mes sens !

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Cemac : Le PIB connaît sa plus forte progression depuis 5 ans

Les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19, du contexte d'insécurité et de la guerre en Ukraine ne semblent pas essouffler l'activité économique en zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). De 57.251 milliards de FCFA en juin 2021, le produit intérieur brut (PIB) des six pays membres de la région aura en effet progressé de 18,3% sur une année pour se situer à 67.731 milliards en juin 2022, sa plus forte progression depuis au moins 2017. Ces données sont celles de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la banque centrale commune de la région.

Fonds de protection des épargnants

Les acteurs du marché financier valident le cadre réglementaire

Le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) a organisé ce mardi 12 juillet 2022 à l'hôtel Novotel de Cotonou, un atelier sur le projet de mise en place du Fonds de protection des épargnants (FPE) dans l'Uemoa. A l'issue des travaux, les acteurs à divers niveaux du marché financier ont validé le cadre réglementaire des FPE.

● Félicienne HOUËSSOU

Le Conseil des Ministres de l'Union a approuvé, le 24 mars 2016, des mesures additionnelles ayant permis d'établir les Nouvelles Priorités de Développement du marché financier régional couvrant la période 2020-2024. Ces Nouvelles Priorités sont articulées autour de quatre (4) axes majeurs, à savoir : l'amélioration de la gouvernance et des capacités des intervenants du marché financier régional (CREPMF, Structures Centrales, Acteurs commerciaux) ; le renforcement de la protection des investisseurs sur le marché financier régional ; l'amélioration de l'attractivité et de la diversification du marché financier régional ; l'amélioration de la communication et de la visibilité du marché financier régional. Ainsi, la création du Fonds de protection des épargnants dans l'Uemoa constitue une étape importante pour le développement du marché financier régional. Selon le Directeur général du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), Bira-him Diouf, ce dispositif a pour objectif de renforcer le dispositif de protection des investisseurs, d'accroître la confiance des investisseurs, et par conséquent, de



renforcer des performances du DC/BR. Saluant l'engagement des acteurs en vue de faire du marché régional une place financière sécurisée pour l'ensemble des acteurs, il rappelle que la protection des investisseurs est d'une importance cruciale, car elle garantit la capacité des entreprises à lever des fonds. En effet, le Conseil des Ministres de l'Uemoa a préconisé l'accélération de la mise en place du Fonds de Protection des Epargnants (FPE) dont l'ancrage institutionnel devrait désormais être consacré par le Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA, en lieu et place du Règlement Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Le secrétaire général du CREPMF, Ripert Bosoukpè rappelle les diffé-

rentes étapes qui ont abouti à la mise en place du Fonds de protection des épargnants. Il souligne qu'après des tentatives infructueuses de mise en place du FPE sur le marché financier régional de l'UMOA, le CREPMF, en collaboration avec les équipes de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme conjoint sur les marchés financiers (« J-CAP »), a décidé de relancer le projet. A l'issue du processus, les Consultants ont soumis au Secrétariat Général du CREPMF, en novembre 2020, deux (02) projets de textes, à savoir le Règlement du FPE et les articles modificatifs du Règlement Général du CREPMF, qui ont également été soumis à la place et aux Cabinets Conseils du CREPMF. Ces deux (02) projets de textes ont été examinés et validés par les participants. Le représentant du ministre

d'Etat, Romuald Wadagni a déclaré que le FPE pourrait démarrer ses activités avec l'adoption de ce cadre réglementaire.

Une place financière plus sécurisée

L'article 23 du Règlement Général de la BRVM indique que, "il sera institué un Fonds de Protection des Epargnants dont les dispositions seront fixées par une Instruction de la BRVM". Pour ce faire, le Conseil des Ministres, lors de sa session du 26 juin 2020, a décidé de l'affectation des sommes perçues par le Conseil Régional au titre des sanctions pécuniaires applicables sur le marché financier régional audit Fonds de Protection des Epargnants. Le Fonds de Protection des Epargnants a pour objet d'organiser et d'offrir un système de protection aux clients des Teneurs de comptes et Conservateurs qui ont subi ou pourraient subir une perte financière du fait de l'insolvabilité ou de l'incapacité de ces derniers à restituer les titres et espèces qu'ils détiennent pour le compte de ces clients. En substance, le Fonds vise à pallier l'éventuel défaut d'un adhérent dans l'impossibilité de satisfaire ses obligations envers ses clients. Ledit Fonds complète le

dispositif de protection des investisseurs qui n'est constitué actuellement que du Fonds de Garantie du Marché, géré par le DC/BR avec pour objectif de garantir le dénouement des opérations boursières. Force est de constater que depuis la création du marché, ce Fonds n'a pas été mis en œuvre pour plusieurs raisons, malgré les échanges et travaux engagés sur le sujet par le Conseil Régional, les Structures Centrales du marché et l'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (APSGI). A la faveur de la signature en décembre 2018 d'un Mémoire d'Entente entre le J-CAP du Groupe de la Banque mondiale et le CREPMF, Bruno GIZARD, ancien Secrétaire Général Adjoint de l'AMF-France et Michel KARLIN, ancien Responsable de la Division Infrastructures des Marchés et ancien Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'AMF-France, ont été sélectionnés pour conduire le projet.

Ces Consultants ont d'abord présenté une note préliminaire relative à la mise en place du Fonds de Protection des Epargnants sur le marché financier régional de l'UMOA. Cette note a permis aux différentes parties (CREPMF – J-CAP – Consultants)

de procéder, en septembre 2019, à un recadrage de la mission et de permettre aux Consultants de peaufiner leur approche. Une consultation de place avec tous les acteurs du marché financier régional, les 7 et 8 novembre 2019, a permis de passer en revue le cadre logique de la mise en place de ce dispositif, d'examiner et de discuter des propositions contenues dans le rapport de l'étude en vue de recueillir les contributions nécessaires. En février 2020, les consultants ont présenté leur premier rapport aux acteurs du marché financier régional de l'UMOA. Ce rapport couvre les points : la gouvernance du Fonds ; la catégorie d'investisseurs à protéger ; la catégorie des adhérents Teneurs de Comptes/Conservateurs ; les actifs dont la perte donnerait lieu à indemnisation ; le mécanisme déclencheur de l'intervention du Fonds et sa cohérence avec les dispositifs du Fonds de garantie du marché et du Fonds de garantie des dépôts ; les montants des dépôts titres et espèces garantis ; les modalités d'intervention du Fonds. Par ailleurs, une consultation de place (sur pièces) relative au plafond d'indemnisation et au taux de contribution au financement, a été organisée en novembre 2020.

Agriculture en Afrique

Comment augmenter son apport au PIB ?

En 2020, la Sierra Leone a enregistré la contribution la plus élevée du secteur agricole au produit intérieur brut (PIB) en Afrique, à plus de 61%. Elle était talonnée par le Tchad et le Libéria dont l'agriculture, la foresterie et la pêche ont représenté respectivement environ 48% et 43% du PIB.

● Issa SIKITI DA SILVA

Ces chiffres de Statista démontrent les efforts que consentent certains gouvernements africains pour augmenter l'apport de l'agriculture au PIB de leurs pays, et conséquemment booster la croissance économique. Ces efforts ont permis de créer beaucoup d'opportunités d'emplois et d'alléger le poids de l'insécurité alimentaire qui pesait sur leurs pays, car l'agriculture ne peut créer beaucoup de richesses et nourrir plus de personnes que lorsque son rendement est amélioré. Améliorer le rendement de

l'agriculture est donc synonyme de porter sa productivité au plus haut niveau. Selon AGRIVI, une entreprise agro-technologique mondiale basée à Londres, un niveau élevé de productivité dans le secteur agricole garantit une alimentation abondante et abordable tout en favorisant la croissance économique et la sécurité alimentaire, et en préservant les ressources naturelles limitées telles que la terre et l'eau. En Asie et en Afrique, deux continents où un demi-milliard de petites entreprises familiales produisent l'essentiel des aliments consommés dans les pays en développement et



cultivent plus de 80% des terres, améliorer le rendement de l'agriculture en vue de maîtriser l'insécurité alimentaire et booster la part de ce secteur au PIB devrait être l'une des priorités des gouvernements.

Stratégies

La productivité du secteur agricole peut être améliorée grâce à des économies d'échelle et à l'adoption

de systèmes de production plus efficaces sur le plan technique, souligne la FAO. Cependant, à en croire l'OCDE, la croissance de la productivité à long terme pour le secteur dans son ensemble nécessite des progrès technologiques continus, ainsi que des innovations sociales et de nouveaux modèles commerciaux. Pour que l'agriculture réponde aux défis du futur, l'innovation devra non seulement améliorer l'efficacité avec laquelle les intrants sont transformés en extrants, mais aussi conserver les ressources naturelles rares. En outre, les experts recommandent des straté-

gies suivantes pour améliorer la productivité agricole, et par conséquent prévenir l'insécurité alimentaire et augmenter son apport au PIB. « Des technologies telles que l'ensemencement et la fertilisation à taux variable permettent aux agriculteurs de semer et d'appliquer automatiquement les nutriments à la quantité exacte nécessaire à l'endroit précis pour optimiser les meilleurs rendements pour les intrants requis en fonction des types de sol », explique AGRIVI, ajoutant que la mécanisation et l'automatisation réduisent les besoins et les coûts de main-d'œuvre tout en amé-

liorant l'efficacité. « Optimiser la fertilité naturelle des sols et la capacité de rétention d'eau en utilisant des pratiques de renforcement des sols comme la culture de couverture pour soutenir des rendements élevés et la qualité des cultures », renchérit AGRIVI. Selon cette entreprise agro-technologique britannique, l'utilisation des semences de haute qualité, celles qui sont vigoureuses et spécifiques au climat ou génétiquement adaptées aux conditions et aux exigences spécifiques d'une région pourraient aider à augmenter les rendements.

**APPEL D'OFFRES**

Référence : Pr 001/80BJ/OCWART/WRA/BJ/2022/07.

Mines Advisory Group (MAG), l'organisation International Non Gouvernementale vous invite à soumettre une proposition portant sur les prestations de services de location de véhicules pour le transport de son personnel, et de ses invités officiels sur l'ensemble du territoire national. Le transport sera effectué conformément au besoin de la mission de MAG au Bénin.

L'adresse de retrait des dossiers et dépôt des offres est :

MINES ADVISORY GROUP, Bureau de Bénin
Immeuble Sis Parcelle J Lot No 1766, Fidjorosse-Kpota 12eme Arrondissement Cotonou, Bénin
A cote de l'Auberge Gbodjéti a Houenoussou
Contact : +22953198567

Les correspondances, les demandes d'informations seront adressées à l'adresse électronique Tenders.Benin@maginternational.org. Les demandes d'informations seront acceptées jusqu'à 72 heures avant la date limite de réception des offres.

Les candidats intéressés à participer au présent appel d'offres peuvent, après retrait du dossier, préparer leur offre et la déposer à l'adresse de la procédure et le mail telle qu'écrite ci-dessus

Veillez noter que :

- Le présent appel d'offres est ouvert uniquement pour les entreprises enregistrées au Bénin ;
- Cet appel d'offres ne saurait être considéré comme une promesse de contrat de quelque nature que ce soit ;
- Les frais éventuels liés à la préparation de l'offre à soumettre sont entièrement à la charge des soumissionnaires et ne donneront lieu à aucune sorte de remboursement par MAG ;
- MAG pourrait, dans la mesure du possible, donner suite au présent appel d'offres ouvert ;
- Le présent dossier ne doit subir d'autre diffusion que celle nécessaire à son traitement
- Toutes les offres seront libellées en français et en Francs CFA.

Le calendrier prévisionnel de la procédure est le suivant :

1. Date de début de retrait des dossiers : Mercredi 13/07/2022 à 09 heures 00' ;
2. Date limite de retrait des dossiers : jours ouvrables, du 13 au 29/07/2022 de 9h à 13h00' ;
3. Date limite pour la demande de clarifications : Vendredi 29/07/2022, à 16 h00'
4. Date limite de remise des Offres: Jeudi 2/08/2022, de 9h à 13h puis 15h à 17h.

Fait à Cotonou, le 12 juillet 2022.

Pour MAG, Nicole Ntagabo

Responsable Régionale des Programmes

Signature :

MAG is a humanitarian organisation clearing the remnants of conflict for the benefit of communities worldwide.
 MAG is co-laureate of the 1997 Nobel Peace Prize. Charity No.1083008. A company registered in England and Wales No 4016409.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Titre du Poste :	Assistant(e) Technique Terrain
Supervisé par :	Responsable des Programmes
Lieu affectation:	Cotonou, avec de fréquents déplacements à l'intérieur du pays
Date limite :	24 Juillet 2022 à 17h00

Comprendre et respecter les normes décrites dans le cadre de protection de MAG, en agissant avec le soin et l'attention nécessaires pour préserver le bien-être de toute personne qui entre en contact avec le travail de MAG et en signalant les problèmes lorsqu'ils surviennent.

Profil du candidat, Qualifications et Expériences Essentielles

- Connaissance et expériences opérationnelles dans les Armes Légères et de Petit Calibre
- Expérience dans la gestion des opérations GAM
- Expérience dans la supervision et la dispensation de formations et le transfert de compétences
- Expérience en élaboration de rapports techniques
- Excellente aptitude en planification et coordination des activités et des projets
- Excellentes compétences en communication et en relationnel
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Maîtrise du Français, écrit et parlé et la connaissance de la langue anglaise serait un atout ;
- Esprit de proposition et d'initiative, aptitude à travailler avec une supervision limitée ou à distance ; aptitude à travailler sous pression programmatique.

Dépôt de Candidatures

Les dossiers de candidature sont à envoyer par email à l'adresse suivante recruitment.bj@maginternational.org avec en objet la mention « Assistant (e) Technique Terrain » au plus tard le 24 Juillet 2022 à 17h00.

- Une Lettre de motivation adressée à la Responsable Régionale des Programmes
 - Un Curriculum Vitae avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence professionnelles à contacter y compris votre superviseur le/la plus récent(e) - (Nom, titre, organisation, email et contact téléphonique)
 - Une copie certifiée des diplômes
 - Des certificats et attestations de travail
- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un test écrit et à un entretien de recrutement. Les candidatures féminines sont fortement recommandées.

Mines Advisory Group : MAG est une organisation internationale humanitaire non lucrative reconnue mondialement pour son action dans le déminage humanitaire. MAG œuvre également dans la lutte contre la prolifération illicite des armes légères et dans la prévention des explosions non-planifiées dans les dépôts de munitions dans plus de 30 pays à travers le monde.

Objectif général de la fonction :

Sous la supervision directe du Responsable de Programme et sous la direction technique du Responsable Technique Terrain ou du Chef des opérations Régional ; l'Assistant(e) Technique Terrain aura pour tâche principale de soutenir le programme et les techniciens dans la mise en oeuvre des activités de Gestion des Armes et des Munitions.

Rôle et Responsabilités :

En étroite collaboration avec le Responsable Technique Terrain ou le Chef des Opérations Régional, l'Assistant(e) Technique Terrain aura les rôles et responsabilités suivants :

- Soumettre des rapports opérationnels précis
- Contribuer aux discussions et planifications internes qui visent à améliorer les résultats et l'impact des projets en Gestion d'Armes et de Munitions (GAM) de MAG
- Assister le Responsable Technique Terrain à la dispensation des Formations en GAM. Et pouvoir les dispenser après formation.
- Assister ou mener des évaluations techniques des magasins d'armes et de munition
- Organiser et dispenser des formations sur marquage et découpe des Armes
- Coordonner en collaboration avec le Responsable des Constructions la mise en oeuvre des chantiers de sécurisations des magasins d'armes et de munitions.

Général

Dettes et déficits**Ces ardoises qui attendent le Mali**

Le président malien de la transition, Assimi Goïta

Si un coup d'Etat est un compte d'exploitation irrationnel, deux coups d'Etat c'est la banqueroute. En voulant s'arroger une transition de 5 ans en violation des coutumes et des règles de la CEDEAO, la junte malienne, auteur de deux putsch en août 2020 et en mai 2021, a provoqué une cascade de défauts de paiement techniques (180 millions de dollars à la fin février 2022) suivis d'une envolée du pricing du risque pays associé sur les lettres de crédit, de plusieurs centaines de milliards de Franc CFA de manque à gagner pour la douane et les impôts, de la dégradation de sa notation à l'international, ce qui est synonyme d'une quasi radiation sur le marché international de la dette et, last but not least, de la suspension des décaissements du FMI et de la Banque mondiale. A l'heure où la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) annonce le dégel des avoirs de Bamako logés au sein de l'institution, certains experts, sous couvert de l'anonymat, parlent de



« carnage » financier. Selon nos sources, l'Etat malien traîne un déficit budgétaire de plus de 1000 milliards de FCFA. Les investisseurs actifs sur le marché intérieur de la dette, notamment au niveau du guichet de l'UMOA-Titres, s'attendent à une épuration rapide des échéances non honorées du 9 janvier 2022 à nos jours, avant d'envisager de nouveaux engagements envers un pays asphyxié qui, certes, a fait un pas en arrière, mais doit encore montrer plus de gages dans le respect du calendrier de retour à l'ordre constitutionnel.

Notons que l'UEMOA comme la BCEAO n'ont jamais coupé le robinet dans les faits, laissant les 15

banques commerciales maliennes se refinancer devant ses guichets en fonction de leurs capacités et de leurs besoins habituels, parfois en fermant les yeux sur les engagements hors sols de certaines d'entre elles et sur la définition élastique de produits pharmaceutiques, pétroliers, alimentaires et de base. Dans ces conditions extrêmes d'un Mali quasi-amputé de ses nombreuses années de réformes et de recherche d'une réputation honorable auprès des partenaires techniques, il faut être le ministre malien de l'Economie et des Finances, Alousséni Sanou, pour pronostiquer sur une croissance de 4% en 2022.

FINCIALAFRIK

Réseau social**Twitter porte plainte contre Elon Musk**

Twitter a porté plainte, le 12 juillet 2022, contre Elon Musk, fondateur de Tesla, auprès d'un tribunal du Delaware. Ce, après l'annonce de la décision du milliardaire de renoncer à racheter le réseau social. « Elon Musk refuse d'honorer ses obligations à l'égard de Twitter et de ses actionnaires parce que l'accord qu'il a signé ne sert plus ses intérêts personnels », relève en effet Twitter qui avait été valorisé à 44 milliards de dollars d'après les termes convenus fin avril. « Après avoir monté tout un spectacle pour faire de Twitter une cible, et après avoir proposé puis signé un accord de fusion, Musk a l'air de croire qu'il est libre – contrairement à toute partie engagée par un contrat suivant la loi du Delaware – de changer d'avis, de diffamer l'entreprise, de perturber ses activités, de détruire la valeur de son



action, et de s'en laver les mains », indiquent les avocats de l'oiseau bleu. D'ailleurs, insistent-ils, depuis la signature de l'accord, le milliardaire aux origines africaines « n'a cessé de dénigrer Twitter et l'accord, créant ainsi un risque commercial pour Twitter et une pression à la baisse sur le cours de son action ». Une stratégie qu'ils qualifient de « modèle d'hypocrisie » et de « mauvaise foi ».

« L'ironie »

Selon les avocats d'Elon Musk qui ne veut plus du réseau social, Twitter n'avait pas fourni toutes les

informations demandées sur les comptes inauthentiques actifs sur le réseau et minimisé le nombre de spams. « Ils ont dit que je ne pouvais pas acheter Twitter. Ensuite ils ont refusé de révéler les informations sur les faux comptes. Maintenant ils veulent me forcer à racheter Twitter au tribunal. Maintenant ils sont obligés de révéler les informations sur les faux comptes », avait publié lundi, l'intéressé lui-même. « Oh l'ironie lol », twittera-t-il mardi, après la plainte portée contre lui.

FINCIALAFRIK

2e fois en moins d'un mois**Le FMI abaisse ses prévisions de croissance pour les USA**

L'institution financière multilatérale prévoit désormais une croissance de 2,3% pour la première économie mondiale en 2022, contre une précédente estimation de 2,9% annoncée fin juin dernier. Le Fonds monétaire international (FMI) a réduit le mardi 12 juillet, ses prévisions de croissance économique pour les Etats-Unis en 2022 et en 2023, pour la deuxième fois en moins d'un mois, avertissant qu'une poussée généralisée de l'inflation présente des « risques systémiques » pour ce pays et l'économie mondiale. Dans son rapport relatif à l'évaluation annuelle de l'économie américaine, le FMI s'attend désormais à une augmentation de 2,3% du PIB de la première puissance économique mondiale en 2022 contre une précédente estimation de 2,9% datant du 24 juin dernier. Le Fonds a également réduit ses prévisions de croissance du PIB réel américain en 2023, les ramenant à 1% contre un taux de 1,7% annoncé le 24 juin. Les nouvelles projections reflètent la révision de la contraction du PIB américain au premier trimestre 2022 à -1,6% contre une estimation initiale de -1,4%, ainsi que la baisse des dépenses de consommation. Le FMI a par ailleurs souligné les défis posés par une inflation élevée et les fortes hausses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale (FED), nécessaires pour contrôler les prix. « La priorité politique doit maintenant être de ralentir rapidement la croissance des salaires et des prix sans précipiter une récession. Ce sera une tâche délicate », a indiqué l'institution qui estime toujours que « les États-Unis éviteront la récession » cette année. Selon le FMI, le resserrement de la politique monétaire de la FED devrait contribuer à ramener l'inflation à 1,9% durant le quatrième trimestre 2023 contre une prévision de 6,6% pour le quatrième trimestre 2022. En octobre 2021, avant les nouvelles vagues épidémiques de covid-19 liées au variant Omicron et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le FMI tablait sur une croissance de 5,2% de l'économie américaine en 2022.

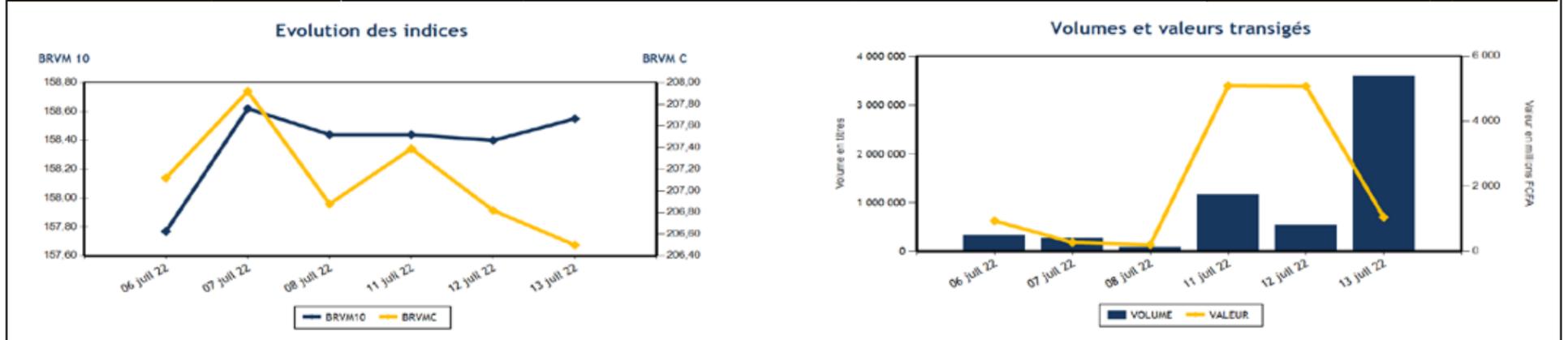
Investissement**CFAO Consumer Retail fait l'acquisition de cinq nouveaux fonds de commerce à Abidjan**

Présent en Côte d'Ivoire depuis 2015, CFAO Consumer Retail renforce son maillage en intégrant le réseau de points de vente Leader Price de la capitale économique. CFAO Consumer Retail en Côte d'Ivoire annonce ce jour l'acquisition des fonds de commerce de cinq magasins Leader Price présents à Abidjan, dont la franchise était opérée depuis 2019 par le Groupe Bernard Hayot (GBH). Cette acquisition permet à CFAO Consumer Retail de compter désormais 13 points de ventes et de poursuivre son maillage territorial dans la ville. Chacun de ces magasins est situé à des emplacements stratégiques de la capitale économique ivoirienne, Cocody Riviera, Cocody 2 Plateaux, Golf Ambassade, Zone 4 et Yopougon et permet à CFAO Consumer Retail de proposer plus de 4000m2 de surface de vente supplémentaire à ses points de ventes existants. Avec deux centres commerciaux PlaYce Marcory et PlaYce Palmeraie, 1 hypermarché Carrefour, 4 supermarchés Carrefour market et 3 supermarchés Supeco, CFAO Consumer Retail en Côte d'Ivoire est un acteur bien connu du paysage abidjanais, qui développe des modèles de points de vente adaptés aux besoins des consommateurs ivoiriens. Pascal Bordeaux, Directeur Général CFAO Consumer Retail en Côte d'Ivoire, déclare : « Nous sommes très heureux de réaliser cette acquisition qui nous permet de développer le maillage de notre réseau de supermarchés sur Abidjan. Il est en effet important que nous soyons au plus près de nos clients et ces points de vente supplémentaires seront une réelle force pour nos enseignes Carrefour et Supeco qui seront prochainement installées sur ce réseau. » Souleymane Traoré, Directeur des Ressources Humaines de CFAO Consumer Retail en Côte d'Ivoire ajoute : « Aujourd'hui ce sont plus de 100 collaborateurs qui nous rejoignent. Nous sommes très heureux de les accueillir chez CFAO Consumer Retail.

Un programme complet d'intégration est prévu afin qu'ils se sentent rapidement membres de la famille CFAO Consumer Retail. » CFAO Consumer Retail construit également en ce moment trois nouveaux supermarchés, ce qui portera le parc de CFAO Consumer Retail au nombre de 16 hyper et supermarchés, sans oublier les 6 boutiques de son club de marques : Lacoste, Jules, La Grande Récré et Beauty Success.

Ecofin du 13 Juillet 2022

BRVM 10	158,55	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 133 mercredi 13 juillet 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	206,50
Variation Jour	↑ 0,09 %		Variation Jour	↓ -0,15 %
Variation annuelle	↑ 3,28 %		Variation annuelle	↑ 2,09 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 216 164 176 457	-0,15 %
Volume échangé (Actions & Droits)	3 551 034	10 017,77 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	649 907 629	767,07 %
Nombre de titres transigés	44	18,92 %
Nombre de titres en hausse	11	37,50 %
Nombre de titres en baisse	18	20,00 %
Nombre de titres inchangés	15	7,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	6 300	5,26 %	-14,86 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 050	4,48 %	9,38 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	4 445	3,86 %	-7,11 %
UNILEVER CI (UNLC)	5 010	3,30 %	2,45 %
SAPH CI (SPHC)	6 250	2,88 %	20,31 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 025 043 168 630	-0,05 %
Volume échangé	40 117	-91,98 %
Valeur transigée (FCFA)	397 102 750	-92,06 %
Nombre de titres transigés	5	400,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	5	400,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	10 640	-7,44 %	107,81 %
SITAB CI (STBC)	5 950	-6,30 %	-3,72 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 320	-5,38 %	-21,43 %
CIE CI (CIEC)	2 295	-4,18 %	21,11 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	860	-3,91 %	0,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	113,96	-1,26 %	3,50 %	8 402	28 262 070	27,78
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	466,48	-0,27 %	3,93 %	19 269	128 891 710	9,41
BRVM - FINANCES	15	76,27	0,42 %	-1,12 %	3 502 366	322 088 809	7,59
BRVM - TRANSPORT	2	416,88	-1,13 %	-32,99 %	604	1 031 300	6,68
BRVM - AGRICULTURE	5	337,45	0,69 %	38,69 %	13 988	157 251 555	7,02
BRVM - DISTRIBUTION	7	372,65	-1,66 %	-8,54 %	6 396	12 368 730	29,27
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 844,65	0,00 %	104,79 %	9	13 455	17,95
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,25	
Taux de rendement moyen du marché	6,42	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,65	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	101	
Volume moyen annuel par séance	1 234 417,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 596 011 150,35	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	72,47	
Ratio moyen de satisfaction	32,70	
Ratio moyen de tendance	45,13	
Ratio moyen de couverture	221,59	
Taux de rotation moyen du marché	0,33	
Prime de risque du marché	6,22	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Bénin
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin
 BP 10000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31


 Côte d'Ivoire
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 BP 10000 Abidjan
 Tél : (229) 21 31 31 31
 Fax : (229) 21 31 31 31

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org


 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel
 allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202
 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com


 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71


 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121


 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065


 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36


 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjbs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Juliet 2022
Vendredi 1 Juliet 2022
Mardi 5 Juliet 2022
Samedi 9 Juliet 2022
Mercredi 13 Juliet 2022
Dimanche 17 Juliet 2022
Jeudi 21 Juliet 2022
Lundi 25 Juliet 2022
Vendredi 29 Juliet 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 12/07/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 12 Juliet 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 12 Juliet 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours		
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche		
	Ségbana	Ségbana	dimanche		
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi		
	Malanville	Malanville	samedi		
	Karimama	Karimama	vendredi		
		Matéri	Matéri	jeudi	
		Tanguiéta	Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi		
		Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi		
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
Agoué		Agoué	mercredi		
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche		
	Massi	Massi	dimanche		
	Agouna	Agouna	mardi		
	Ikèmon	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
		Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
			Bembéréké	Bembéréké	jeudi
Kalalé	Kalalé		jeudi		
Tchaourou	Tchaourou		lundi		
Collines	Tchikandou	Tchikandou	mardi		
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi		
	Sokka	Sokka	mercredi		
	Parakou	Azeke	samedi		
	N'Dali	N'Dali	samedi		
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi		
	Donga	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche	
		Ouessè	Ouessè	jeudi	
		Gobada	Gobada	lundi	
		Savè	Savè	lundi	
		Tchetti	Tchetti	lundi	
		Glazoué	Glazoué	mercredi	
Lahotan		Lahotan	mercredi		
Tokotoko	Bénin	Bénin	jeudi		
	Tokotoko	Tokotoko	lundi		

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
« Africa Expo 2022 »	15-17 Juillet 2022	Malaisie	(+603) 8077 0666 E-mail : hello@africa-xpo.com
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Exposition Internationale sur l'Agroalimentaire- MIACES 2022	26-28 Juillet 2022	Malaisie	Tél : + 601 628 322 91 E-mail : thana@myeventsinternational.com Web : www.myagricommodity.com
1 ^{ère} session des 4e pourparlers sur le climat en Afrique	27-29 Juillet 2022	Maputo, Mozambique	https://www.uneca.org/events/upcoming-events
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUËSSOU
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Aménagement hydro-agricole au Bénin

Etudes complémentaires sur 8000 hectares

Au menu du conseil des ministres du mercredi 13 juillet 2022, une communication sur une mission de maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole de 8.000 ha de terres et de la construction/réhabilitation de 80 retenues d'eau au Bénin. Cela porte à 20.000 ha la superficie à aménager en vue d'accroître la capacité productive du Bénin.

● Bidossessi WANOU

Les travaux d'aménagement d'espace hydro-agricole précédemment réalisés sur 12000 hectares doivent s'étendre à des superficies supplémentaires. Ainsi en a décidé le Conseil des ministres qui a donné son accord pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole de 8.000 hectares de

terres et de la construction/réhabilitation de 80 retenues d'eau au Bénin. Cela porte la superficie totale à 20.000 hectares à développer pour accroître les capacités et potentialités agricoles du Bénin. Le chantier ouvert précédemment avait permis de disposer des plans directeurs d'aménagement hydro-agricole des vallées du Niger, du Mono et de l'Ouémé. « Dans la suite

logique de ces acquis, une récente étude de faisabilité technique et de valorisation de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé a rendu disponibles les documents de base pour la réalisation des aménagements de 12.000 ha », a précisé le Conseil des ministres qui a ajouté qu'il s'agit donc de faire des études complémentaires sur 8000 ha en vue de porter à 20.000 ha les superficies à

aménager. Les travaux à entreprendre se déclinent en aménagement hydro-agricole avec maîtrise totale d'eau sur une superficie de 4.000 ha sur deux sites dans la vallée du fleuve Niger, dans les communes de Malanville et de Karimama, de 2.000 ha de terres dont 500 ha sur un site de la vallée du fleuve Pendjari dans la commune de Matéri, 500 ha sur un site dans le village Couf-

fonou dans la commune de Kpomassè et 1.000 ha sur le site de Tévédji dans la commune de Ouinhi. Ils concernent aussi une superficie de 2.000 ha dont 500 ha sur un site à Agamadin dans la commune de Sèmè-Podji et 1.500 ha à Dogba dans la commune de Bonou ; puis la construction de 60 nouvelles retenues d'eau à but agropastoral et la réhabilitation de 20 anciennes,

le tout dans l'ensemble des départements de notre pays, à l'exception de celui du Littoral. Favorable, le conseil a autorisé la mission de maîtrise d'œuvre partielle avec diverses entreprises. Pour rappel, l'agriculture est l'un des principaux piliers des PAG 1 et 2 et le gouvernement prend beaucoup d'initiatives pour la valorisation des potentialités agricoles du Bénin.

REPUBLIQUE DU BENIN
Présidence de la République

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 25/2022/PR/SGG/CM/OJORD

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 13 juillet 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Actualisation du code des valeurs et d'éthique de la Fonction publique.

Le présent code est une relecture de celui de 2008. Il intègre dix nouvelles valeurs aux neuf anciennes, d'une part, dans le but de lutter contre les tares qui minent encore notre Fonction publique et d'autre part, pour l'adapter au contexte actuel, en tenant compte des recommandations faites à cette fin.

Aussi, le présent texte transforme-t-il en règles de conduite de l'agent public, certaines valeurs contenues dans ledit code. Elles sont relatives notamment à la promotion du travail bien fait, au sens élevé de responsabilité, à l'intégrité, à la justice, à l'abnégation, à la dignité de même qu'au patriotisme.

Outre ces améliorations, les principales innovations du texte portent sur :

- un préambule fondé sur le développement durable ;
- trois nouveaux principes à savoir : la mutabilité du service public aux besoins des usagers, le contrôle hiérarchique et l'accessibilité du service public ;
- deux formulaires d'engagement, l'un adressé aux agents de l'Etat et l'autre aux agents nommés à des postes de responsabilité.

Le ministre du Travail et de la Fonction Publique assurera la vulgarisation du code et veillera à son application dans toute l'administration publique.

I-2. Organisation des procédures de l'évaluation environnementale et sociale.

La dynamique de développement qu'a amorcé notre pays et les spécificités des nombreux chantiers ouverts appellent une actualisation et un renforcement des procédures de l'évaluation environnementale et sociale.

C'est ce qui justifie l'adoption du présent décret en remplacement de celui n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant sur cette matière. Il renforce la participation de tous les acteurs et consacre des innovations dont :

- la réduction du montant des redevances à payer par les promoteurs ;
- l'insertion des e-services dans la délivrance des certificats de conformité environnementale et sociale ;
- la prorogation de la durée de validité dudit certificat à 3 ans contre 1 jusqu'ici et celle de la périodicité de réalisation des audits environnementaux et sociaux externes à 3 ans contre 2 actuellement ;
- l'exigence d'un plan d'engagement de la part du promoteur pour la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale ainsi que du cahier des charges y relatif ;
- la catégorisation des différents projets en tenant compte des impacts des activités et du milieu d'implantation.

Le ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable assurera l'information des organismes intéressés et veillera à la bonne application de ce décret.

I-3. Certification des formations professionnelles par apprentissage.

La reconnaissance par l'Etat des compétences professionnelles, techniques et générales acquises par l'apprentissage ou par l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle qualifiante, justifie la mise en place d'un dispositif de formation et d'organisation du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Les mêmes raisons concernent le Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) dont l'opérationnalisation vise à accorder une priorité à l'éducation en général et à la valorisation de la formation professionnelle par apprentissage en particulier.

Il s'agit en définitive d'améliorer le système d'apprentissage traditionnel pour faire davantage participer les artisans au développement global du pays.

Par ailleurs, avec le vaste chantier ouvert par le Gouvernement pour la promotion de l'enseignement technique et la formation professionnelle, il est devenu impératif d'instaurer un nouvel environnement réglementaire. Les réflexions du groupe de travail mis en place à cet effet ont débouché sur :

- l'institutionnalisation de l'Attestation de Qualification Professionnelle (AQP) ;
- la prise en compte du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) comme mécanisme de certification ;
- l'implication de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin dans l'organisation du CQM en lieu et place des organisations professionnelles d'artisans ;
- l'introduction progressive de l'alphabétisation fonctionnelle et du numérique dans les dispositifs de certification professionnelle par apprentissage ;
- l'implication de la Direction des Examens et Concours pour prendre en charge la partie technique de l'organisation du CQM.

En adoptant le décret y relatif, le Conseil a instruit les ministres concernés à l'effet d'en assurer l'application diligente.

Au titre des autres mesures normatives, a été adopté le décret portant transmission à l'Assemblée nationale, pour autorisation de ratification, de l'accord de coopération monétaire signé entre les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et la France, le 21 décembre 2019.

II- Communications.

II-1. Mission de maîtrise d'œuvre partielle dans le cadre de l'aménagement hydro-agricole de 8.000 hectares de terres et de la construction/réhabilitation de 80 retenues d'eau au Bénin.

de faisabilité technique et de valorisation de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé a rendu disponibles les documents de base pour la réalisation des aménagements de 12.000 ha.

Il s'agit donc de faire des études complémentaires sur 8000 ha en vue de porter à 20.000 ha les superficies à aménager.

Les travaux à entreprendre se déclinent en aménagement hydro-agricole avec maîtrise totale d'eau sur une superficie de 4.000 ha sur deux sites dans la vallée du fleuve Niger, dans les communes de Malanville et de Karimama, de 2.000 ha de terres dont 500 ha sur un site de la vallée du fleuve Pendjari dans la commune de Matéri, 500 ha sur un site dans le village Couffonou dans la commune de Kpomassè et 1.000 ha sur le site de Tévédji dans la commune de Ouinhi.

Ils concernent aussi une superficie de 2.000 ha dont 500 ha sur un site à Agamadin dans la commune de Sèmè-Podji et 1.500 ha à Dogba dans la commune de Bonou ; puis la construction de 60 nouvelles retenues d'eau à but agropastoral et la réhabilitation de 20 anciennes, le tout dans l'ensemble des départements de notre pays, à l'exception de celui du Littoral.

Le Conseil a donc autorisé la mission de maîtrise d'œuvre partielle avec diverses entreprises.

II-2. Mise en formation des aspirants au métier d'enseignant et de 4 élèves professeurs certifiés des lycées techniques agricoles.

Le Gouvernement avait procédé, au titre de l'année 2021, au recrutement d'une première cohorte de 662 aspirants, au profit de ces lycées qui ouvriront leurs portes en 2024.

Leur formation démarre cette année. Elle se déroulera sur les installations de l'Université d'Agriculture de Kétou avec l'appui d'une expertise étrangère et portera, selon les profils de recrutement et les domaines retenus, sur 30% de théorie et 70% de pratique professionnelle en contexte réel d'entreprises ou d'exploitations agricoles publiques ou privées.

A l'issue de la prospection effectuée, c'est l'Université du KwaZulu-Natal qui a été retenue. Son organisation, ses relations avec les entreprises agricoles sud-africaines, son positionnement sur le continent dans la formation des agronomes lui valent autant d'atouts.

Par ailleurs, la plupart de ses formateurs étant anglophones, il sera procédé à une remise à niveau des apprenants par le Centre béninois des Langues étrangères de l'Université d'Abomey-Calavi, pendant une période de trois mois.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Sous cette rubrique, le Conseil a autorisé la participation du Bénin à :

- la 41^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine à Lusaka en Zambie, les 14, 15 et 17 juillet 2022 ;
- la 44^{ème} session des comités consultatifs interafricains, du 28 au 30 juillet 2022 et au 21^{ème} concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur, dans diverses disciplines, du 7 au 17 novembre 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire ainsi que la participation ;
- du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts puis du ministère de l'Energie, à leurs réunions statutaires et autres rencontres à l'extérieur, au titre de l'année 2022.

IV- Mesures individuelles.

Ont été prononcées, les nominations ci-après :

- ✓ A la présidence de la République
- Collège de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé

Président

Monsieur Lucien DOSSOU GBETE

Membres

Monsieur Delphin Kuassi MEHINTO

Monsieur Pakidaba Jacob M. NAMBONI

Monsieur Marie Epiphane SOHOUENOU

Monsieur Aholidji Boris Achille GBAGUIDI

Monsieur David ALAPINI

Madame Nicole PERIER

Monsieur Mohamed Salah BEN AMMAR

- Secrétariat exécutif de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé

Secrétaire exécutif

Monsieur Richard Venance GANDAHO

Membre

Monsieur Blaise AHIVI

- ✓ Au ministère de l'Economie et des Finances

Directeur national du Contrôle des Marchés publics

Monsieur Eric YETONGNON

Directeur national du Contrôle financier

Monsieur Aristide Aboyi EDAH SOHOU

Directeur général de l'Agence nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

Monsieur Abdou Rafiou BELLO

Secrétaire technique de la Cellule de Suivi des Programmes économiques et financiers

Monsieur Pierrot SEGO

- ✓ Au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

Directeur général du Fonds national de microfinance

Monsieur Louis BIAO.

Fait à Cotonou, le 13 juillet 2022,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.

Réseau de Solution pour le Développement Durable

Le Bénin, premier pays africain bénéficiaire d'une analyse détaillée

Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) publie son premier rapport de référence sur les politiques, les progrès et tendances des ODD au Bénin. Le Bénin est le premier pays africain à bénéficier d'une analyse détaillée de la part du Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN). Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le Bénin est l'un des seuls avec un fort engagement pour les Objectifs de Développement Durable (ODD).



Communiqué de Presse :

Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) publie son premier rapport de référence sur les politiques, les progrès et tendances des ODD au Bénin.

Le Bénin est le premier pays africain à bénéficier d'une analyse détaillée de la part du Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN).

Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le Bénin est l'un des seuls¹ avec un fort engagement pour les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cotonou, le 13 juillet 2022 - Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN), en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin, annonce la publication du rapport pilote de référence sur les politiques, les progrès et tendances vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) intitulé: "Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2022".

Ce rapport se veut un document de référence pour l'atteinte des ODD au Bénin. Il présente le point de départ du Bénin dans son nouvel engagement pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 suite à l'émission inaugurale de l'Eurobond ODD réalisée en 2021. Il est le premier à fournir une analyse indépendante de performance et de tendance des ODD du pays en comparaison avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que les politiques et progrès qui y sont réalisés. Le Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2022 est également le premier à analyser et mesurer diverses dimensions à l'échelle des douze départements du pays afin de "ne laisser personne de côté"². Les efforts, progrès et l'engagement politique pris par le Bénin pour atteindre les ODD y sont également présentés.

Les enseignements clés du rapport sont :

- Le Bénin est à mi-chemin de la réalisation des ODD avec un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD.
- Le Bénin se distingue du reste de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec des progrès depuis 2015 pour les ODD 2 (Faim « Zéro »), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 14 (Vie aquatique) pour lesquels la majorité des pays de la sous-région stagnent, voire régressent.
- Par rapport aux pays à revenus plus élevés, le Bénin se porte relativement bien sur les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique).
- À l'échelle infranationale, l'indice « ne laisser personne de côté » couvre quatre dimensions de disparités : les inégalités d'accès aux services publics, l'extrême pauvreté et la privation matérielle, les

¹ avec le Nigeria

² L'Agenda 2030 a pour principe fondamental « ne laisser personne de côté ». Pour ce rapport, ces indices couvrent quatre dimensions de disparités : les inégalités d'accès aux services publics (14 indicateurs), l'extrême pauvreté et la privation matérielle (7 indicateurs), les inégalités entre les sexes (12 indicateurs) et les inégalités de revenu et de richesse (3 indicateurs).

inégalités entre les sexes, et les inégalités de revenu et de richesse. On constate des disparités entre les régions du Bénin.

- L'analyse du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) à travers le cadre des « Six Transformations » du SDSN montre qu'il cible de façon cohérente les défis du Bénin pour atteindre les ODD.

Ce rapport est un outil important pour les décideurs engagés dans une démarche sûre, cohérente et progressive de mise en œuvre de l'Agenda 2030 des ODD.

Annoncé et présenté lors du *Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies (FPHN)*, la publication de ce rapport s'inscrit dans le prolongement des efforts mis en œuvre par le Gouvernement du Bénin depuis 2016, pour mettre l'atteinte de l'Agenda 2030 au cœur de sa politique de développement. Après une démarche coordonnée d'internalisation des ODD qui a permis de réaliser la priorisation des cibles et l'évaluation des coûts d'atteinte des ODD, aussi appelé « *costing* », le Bénin a mis en place un processus de planification stratégique à moyen terme en faveur de l'Agenda 2030. Cela s'est traduit au niveau du processus de budgétisation par une analyse préalable du budget au regard des cibles ODD au niveau de tous les ministères.

Pour mémoire, le Bénin est également à l'initiative, pour la première fois de son histoire et de celle de l'Afrique, d'une émission d'obligations internationales dédiées aux financements de projets à forts impacts sur l'atteinte des ODD en juillet 2021 pour un montant de 500 millions d'euros.

L'engagement du Bénin dans sa participation à la réalisation du développement durable est renforcé par le partenariat établi avec le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN), une association mandatée par le Secrétaire général des Nations Unies, reconnue pour son expertise et analyse indépendantes.

Romuald Wadagni, Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre d'Etat du Bénin a déclaré : "Le travail accompli jusqu'à présent afin de mettre en œuvre l'Agenda 2030 est considérable. Toutefois, nous voulons et devons continuer de progresser".

Eve de la Mothe Karoubi, cheffe de l'équipe réseaux du SDSN, a ajouté : "Le Bénin est un leader mondial dans son appropriation et ses efforts pour l'Agenda 2030. Cet engagement fort du gouvernement, malgré les défis restants à relever, est ce qui ressort de notre analyse."

Citer le rapport:

De la Mothe Karoubi, E., Toure, S., Fuller, G., (2022). Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2022.

Le rapport est téléchargeable gratuitement ici :

benin.sdgindex.org

À propos du Ministère de l'économie et des finances du Bénin :

Le Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin a pour mission la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique générale de l'Etat en matière budgétaire, économique, financière et monétaire, et en matière de constitution et de conservation du patrimoine foncier et immobilier de l'Etat. Il élabore pour le compte de l'Etat des stratégies de mobilisation et de sécurisation des ressources, veille à la qualité des dépenses et à la bonne gestion du patrimoine ainsi qu'aux engagements financiers, nationaux et internationaux, conformément aux conventions internationales, lois et règlements en vigueur en République du Bénin.

À propos du SDSN :

Le Réseau des Solutions de Développement Durable (SDSN) des Nations Unies mobilise l'expertise scientifique et technique des universités, de la société civile et du secteur privé pour soutenir la résolution de problèmes pratiques pour le développement durable à l'échelle locale, nationale et mondiale. Le SDSN fonctionne depuis 2012 sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU. Le SDSN mobilise des réseaux nationaux et régionaux composés d'instituts de recherche et d'universités, des réseaux thématiques axés sur les solutions et la « SDG Academy », une université en ligne pour le développement durable.

Contact :

Maelle Vol | media@unsdsn.org | +33 (0) 6 99 41 70 11

Examen de fin d'année

Bac 2022, 59% de taux d'admissibilité au plan national



Les candidats au Baccalauréat 2022 sont désormais fixés sur leur sort. Le Directeur de l'Office du Bac a proclamé ce mercredi 13 juillet 2022, les résultats de l'examen, session de juin 2022 à l'Office du Bac à Cotonou. Selon le point fait par Alphonse da Silva, le

taux d'admissibilité au plan national est de 59% contre 64% en 2021. C'est le département de l'Atlantique qui vient en tête avec 65,65%. L'annonce a été faite par le Directeur de l'Office du Baccalauréat Alphonse da Silva. Le département des Collines garde la lanterne rouge avec 47,02%.

Développement des services financiers numériques

IFC et Orange Bank Africa s'engagent en faveur de l'Afrique de l'Ouest

La Société financière internationale, (IFC en anglais) a annoncé la signature d'un partenariat avec Orange Bank Africa (OBA). Ce nouveau partenariat vise à améliorer l'accès au financement des agents et commerçants opérant dans l'écosystème du mobile money.

● Félicienne HOUËSSOU

IFC et Orange Bank Africa s'associent pour soutenir le développement des services financiers numériques en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de ce partenariat, IFC fournira des services de conseil à Orange Bank Africa pour lui permettre de concevoir et tester des produits de crédit numériques innovants et évolutifs répondant aux besoins spécifiques des agents de mobile money ainsi que des commerçants qui acceptent ce type de paiement. Ces solutions seront, dans un premier temps, déployées sur le marché ivoirien, où Orange Bank Africa a démarré ses activités commerciales en juillet 2020. Selon Jean-Louis Menann-Kouamé, directeur



général d'Orange Bank Africa, la banque vise à renforcer sa collaboration avec les milliers d'agents et de commerçants, notamment dans les zones rurales, qui jouent un rôle primordial dans l'écosystème du mobile money. « Ce projet s'inscrit, plus généralement, dans notre mission d'améliorer l'accès aux services financiers dans

la région en s'appuyant sur les transformations dans le domaine du numérique », a-t-il déclaré. Dans sa phase pilote, le projet ciblera 250 agents du réseau Orange Money Côte d'Ivoire afin de renforcer leur accès au financement accessible depuis Orange Money, et leur permettre de disposer de liquidités

suffisantes pour répondre à la demande de leurs clients. « Renforcer l'inclusion financière en Afrique est une priorité absolue pour IFC et les services de mobile money sont un moyen efficace d'y parvenir. Nous sommes heureux de nous associer à Orange Bank Africa afin de faire bouger les lignes dans le domaine du crédit numérique, » a indiqué Manuel Reyes-Retana, directeur régional pour les institutions financières d'IFC en Afrique. Orange Bank Africa, née d'un partenariat entre le Groupe Orange et le Groupe de bancassurance NSIA Banque, est la première banque mobile à avoir obtenu une licence de banque commerciale par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).



22 JUIN 2017 - 22 JUIN 2022
5 ans du MCA-Bénin II



BILAN

EXÉCUTION GLOBALE AU NIVEAU FINANCIER*

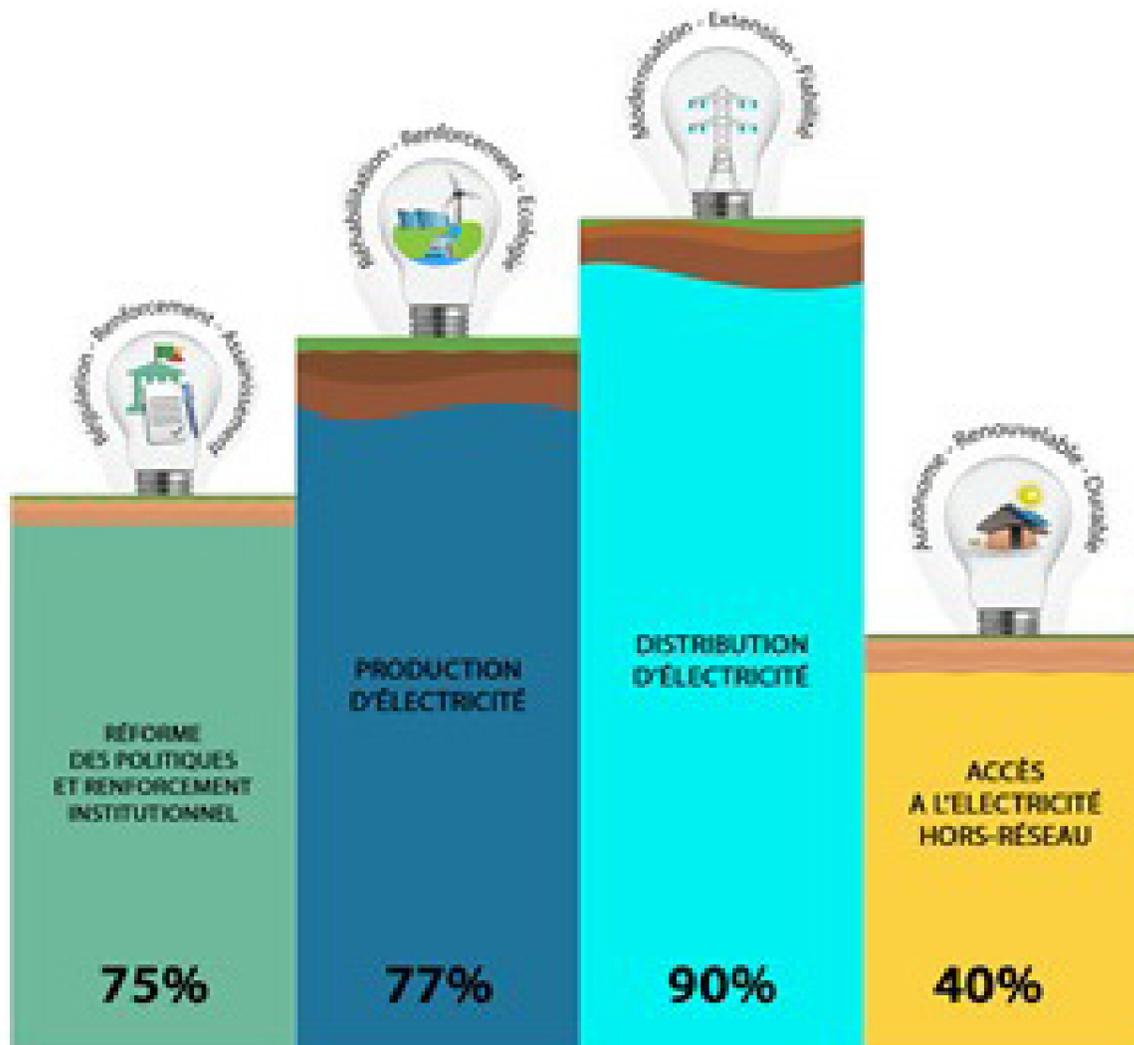
Engagements cumulés



Décaissements cumulés



AVANCEMENT PHYSIQUE*



*au 30 juin 2022



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT - BENIN II
Disponibilité d'une énergie électrique efficace et fiable
pour une croissance économique forte et durable

www.mcabenin2.bj

